

Le Comité de Paris de Badminton lance le challenge du licencié avec l'objectif d'atteindre les **4000 licenciés**

avant la fin de la saison 2016/2017 alors que nous sommes aujourd'hui 3857.

Le Comité 75 récompensera le (ou la) 4000ème licencié(e) de la saison ainsi que le club dans lequel il évolue.

- **Une raquette, un tube de volant et un T-Shirt Comité 75 (ou serviette) pour le (ou la) 4000ème licencié(e).**



- **Un lot de 10 raquettes initiation et 2 filets.**

Conditions :

- *Le club doit licencier l'ensemble de ses adhérents cette saison*
- *Le 4000ème licencié sera choisi parmi tous les licenciés (licence payée) au jour au cours duquel le seuil des 4000 licences a été dépassé. Si plusieurs licences ont été prises ce jour-là, un tirage au sort sera effectué par le Comité 75.*

Les lots seront remis par la ligue au sein du club.